



FICHE D'INSCRIPTION 2020/2021

Nom:..... Prénom:..... Date de naissance:.....
 N° de licence :..... N° Portable :..... N° de tél :.....
 Adresse:.....
 email:.....
 Catégorie B M C J S1 S2 S3 Sexe : M F Arc CL BB AP 2ème club:.....
 Date du certificat médical:..... Nom du médecin:.....
 Le certificat est valable 3 ans : pour un le renouvellement , remplir le questionnaire que vous avez reçu de la FFTA et nous le joindre

Président: Bauler Jeannine
 Tel: 06 07 59 07 80
 Trésorier: Schmitt Ghislain
 Tel: 07 81 00 26 98

| COTISATION ANNUELLE 2019/2020 | | |
|--|---|----------|
| ADULTES | Pratique en compétition | 106,00 € |
| | Pratique club | 97,00 € |
| | Sans pratique | 61,50 € |
| JEUNES | Né entre le 01/01/2002 et le 31/12/2009 | 74,00 € |
| 2ème club (personne déjà licencié dans un autre club de tir à l'arc) | | 40,00 € |

Je soussigné(e), (archer, père, mère, responsable légal*)

- Autorise les Archers de l'ESH à diffuser des photos ou images.*
- N'autorise pas les Archers de l'ESH à diffuser des photos ou images.

Certifie avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé préalable au renouvellement d'une licence sportive

ATTENTION LES ENTRAINEMENTS SE FERONT SOUS LA REGLEMENTATION EN COURS COVID 19

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), (archer, père, mère, responsable légal*), autorise l'enfant.....

A pratiquer le tir à l'arc au sein du club des Archers de l'ESH, dont les lieux et créneaux horaires prévus à cet effet ainsi qu'aux différentes activités proposées au club qui me seront communiqués.

J'autorise ou n'autorise pas* mon enfant de moins de 18 ans à quitter seul les lieux d'entraînements. En cas d'autorisation, je décharge le club des Archers de l'ESH de toute responsabilité en cas d'accident ou de problèmes.

Je donne mon accord pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon enfant pour participer à des rencontres ou compétitions.

J'autorise le Responsable de l'encadrement à prendre en mon absence et en mon nom toute décision de soins ou d'hospitalisation nécessitée par l'état de santé mon enfant OUI - NON *

La responsabilité du club des Archers de l'ESH ne pourra être mise en cause en cas de problème survenue en dehors des lieux et horaires qui m'ont été communiqués.

En cas de modification d'horaire et ou lieu de pratique, les Archers de l'ESH s'engage à me prévenir dans les meilleurs délais.

PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Mme , Mr * Tél:..... Mobil.....

Fait à Le..... (Signature précédée de l'attribution lu et approuvé)

| ENTRAINEMENT | ENDROIT | HORAIRE | CONCERNE |
|-------------------|-------------------------|---|----------------------------------|
| LUNDI ET JEUDI | SALLE DE LA BALLASTIERE | 21H05 à 23H (octobre à février) | ADULTES COMPETITEURS |
| MARDI ET VENDREDI | SALLE DE LA BALLASTIERE | 19H35 à 21H | ECOLE DE TIR DE BEJAMIN A JUNIOR |
| MARDI ET VENDREDI | SALLE DE LA BALLASTIERE | 21H à 23H | TOUS LES ARCHERS ADULTES |
| SAMEDI | SALLE DE LA BALLASTIERE | 16H30 à 18H30 | ENTRAINEMENT LIBRE SURVEILLE |
| DIMANCHE | SALLE DE LA BALLASTIERE | 9H à 11H | ENTRAINEMENT LIBRE SURVEILLE |
| TOUS LES JOURS | TERRAIN DU CANAL | HORAIRES LIBRES POUR LES ARCHERS ADULTES POSSEDANT LA CLE | |

Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants à la porte de la salle à 21H

Tout manquement de discipline ou de sécurité pourra être sanctionné temporairement par l'interdiction d'accès par le responsable, et voir un renvoi après décision et notification du comité.

SITE: <http://lesarchersdelesh.sportsregions.fr>

OBLIGATOIRE

Port de basket dans la salle, l'achat de 6 flèches minimum, 1 protège bras, une palette et un certificat de non contre indication pour la pratique du tir à l'arc en compétition à jour au 1er octobre 2020 et valable 3 ans

* rayer les mentions inutiles